

# Substances chimiques dangereuses dans les fournitures scolaires

À l'approche de la rentrée scolaire, les fournitures scolaires sont produites et vendues partout sur le territoire béninois. Ces instruments de travail destinés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes apprenants peuvent contenir des produits toxiques qui ne sont pas sans risques pour leur santé comme l'a [alerté l'ANSES](#) dans son avis publié le 7 juillet 2022.



En effet, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) a tiré la sonnette d'alarme sur la dangerosité de certains produits chimiques présents dans la composition des fournitures scolaires.

Lorsque ces substances sont inhalées, ingérées ou en contact avec la peau, elles peuvent présenter un danger pour notre santé et celle de nos enfants. C'est le cas notamment pour les enfants qui ont tendance à mettre les objets à la bouche.

Cette alerte a été largement relayée sur les réseaux sociaux et a fait l'objet de nombreux articles de presse. En Afrique et plus précisément au Bénin, il urge de prendre la mesure de cette alerte. Les substances les plus préoccupantes pour la santé mises en évidence dans les fournitures scolaires sont :

Des phtalates (additifs présents dans les plastiques) ; des COV (Composés Organiques Volatils), le bisphénol-A (BPA, additif présent dans les plastiques) ; des métaux lourds comme le chrome, le plomb, le cadmium ou le nickel.

Il est à retrouver également des PFAS (perfluorés) utilisés pour leurs propriétés antiadhésives et antitaches ; des conservateurs comme les isothazolinones, des substances parfumées ; des résidus de combustion (HAP, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques). Ces substances sont présentes dans les stylos, colles, crayons, correcteurs, cahiers, gommes, nouveaux livres, vrai dessinateur et bien d'autres éléments.

Toutes ces substances présentent des risques pour la santé humaine et particulièrement celle des enfants. Ces risques peuvent aller d'une réaction allergique à de potentiels effets cancérigènes et perturbateurs endocriniens qui se manifesteront à plus long terme. À moins d'un mois de la rentrée des classes, parents et enseignants doivent y veiller.

***Constance AGOSSA***